



Le ministre de la Culture navigue sans boussole

Pour commencer : les patrimoines

Sans boussole ni cap, c'est le sentiment que chacun éprouve à entendre la rafale de revirements, reculades, pirouettes et tâtonnements du ministre pour tenter de désamorcer les polémiques qui s'enchaînent à un rythme effréné après chaque annonce ou presque d'un projet émanant du ministère de la Culture :

« *On est en train de tout reprendre.* » ; « *On réfléchit* » ; « *On va réétudier les choses à fond depuis le début.* » ; « *On va infléchir le programme* » ; « *On va organiser un Forum* » ; « *On va créer une commission.* »

Sitôt dévoilées, les grandes orientations du ministère qui « s'invente de nouveaux horizons » sont révisées pour rattraper les bourdes, atténuer le désarroi des personnels du ministère et le tollé de l'opinion publique.

Fruits de décisions abruptes et de coups de force assortis de calendriers précipités et obstinés - pour surseoir aux débats, à la réflexion de fond et masquer l'impréparation des dossiers -, les grandes lignes de la politique du ministère suscitent une vive mobilisation des personnels et des organisations syndicales, mais aussi de la société civile : tribunes médiatiques d'intellectuels, d'artistes et de politiques (y compris du camp de la majorité gouvernementale), pétitions... Comment en serait-il autrement, vu la méthode – expéditive - et les contenus - approximatifs -. Exemples :

Course de fonds

Culture et tourisme de charme

Il y a un an, le ministère de la Culture et le secrétariat d'état chargé du tourisme signent une convention cadre en vue de « *l'exploitation économique* » des monuments historiques : création d'hôtels de luxe et de restaurants chics. La direction du Centre des Monuments nationaux s'empresse de fournir une liste de 20 monuments cibles. L'État, prompt à parler de recentrage sur ses missions régaliennes, s'empresse de se débarrasser de ses immeubles régaliens.

Patrimoine bradé

Un an plus tard, c'est une proposition de loi – votée en première lecture au Sénat le 26 janvier - qui vise à la liquidation du patrimoine monumental de l'État par transfert, location et possibilité de revente. Envisagée par Éric Woerth, la vente de l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde à Paris s'est transmuée en une location sur un bail de 80 ans (!). Le candidat favori était un entrepreneur audacieux allié à un ex-ministre de la Culture.

L'affaire, qui ne passe pas inaperçue, provoque une virevolte du pouvoir : la date limite de l'appel d'offres est repoussée de... 3 semaines, puis de 4 mois. Mais le tollé ne faiblissant pas a conduit récemment le président de la République à confier le soin au ministre de la Culture en exercice de reprendre le projet à zéro.

En dernier lieu, pour apaiser les conflits, notamment dans les rangs de la majorité, c'est l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing – un des premiers signataires de la pétition de protestation contre la location de l'Hôtel de la Marine – qui est nommé à la tête d'une commission chargée de repenser l'avenir de ce bâtiment chargé d'histoire.

Maison de l'Histoire de France et réseau de musées

Autre décision de l'Elysée dont la mise en œuvre est confiée au ministre de la Culture : la création rapide d'une Maison de l'Histoire de France aux Archives nationales, sous la forme d'un établissement public absorbant un autre EPA : Fontainebleau ainsi que 8 musées à compétence nationale (Cluny, Compiègne, la Malmaison, Ecoen, St-Germain-en-Laye, Pau, les Eyzies de Tayac et les plans-reliefs aux Invalides) ; les autres petits musées pourraient être transférés aux collectivités territoriales ou rattachés à des établissements publics existants.

Mais le mauvais coup bien orchestré butte sur plusieurs obstacles de taille : la mobilisation des personnels, un front intersyndical déterminé, une grève massive et une occupation des locaux pendant 134 jours ; ainsi que sur les vives protestations et arguments de fond de nombreux historiens et personnalités qui font autorité.

Le processus s'enraye : la mise en place du comité scientifique, prévue pour octobre 2010, puis programmée « *avant le 10 janvier* » n'a abouti que le 13 janvier 2011 ; l'aréopage de 30 membres a été réduit à 19, avec des arbitrages jusqu'à la veille de l'annonce officielle.

Enfin, le ministère garantit que les missions des Archives sont préservées. Le minutier central des notaires de Paris, le cœur des activités scientifiques, culturelles, éducatives, pédagogiques et muséographiques des Archives nationales sont maintenus dans le quadrilatère, notamment dans l'Hôtel de Soubise.

Culture pour chaque in... ternaute

Pour faire diversion, le ministère (en quête de sens ?) a lancé dans le même temps l'opération « Culture pour chacun » : partie comme un slogan à l'emporte-pièce (« *pour chacun parce que la culture touche à l'intime* »), la formule devait envoyer aux poubelles de l'histoire la « culture pour tous ». Elle a surtout déclenché l'ire du monde culturel tous azimuts. Du coup, le ministère fait machine arrière : la « CPC » est désormais soluble dans la culture pour tous et la culture partagée : tout est dans tout, on nage dans le grand relativisme du sens !

En clôture du Forum du 4 février, M. Mitterrand a proposé d'offrir aux jeunes mariés un livre – que peu de gens connaissent - : les *Fables* de La Fontaine (les *Contes* seraient plus appropriés).

Culture du marché

Bref, d'où qu'on le regarde, le ministère semble se déliter et dériver à vau-l'eau. La gestion à la petite semaine est camouflée sous le vocable de « réactivité ».

Un fil rouge oriente cependant son action : la marchandisation à tout crin, le libre jeu débridé du marché, la valorisation monétaire maximale du patrimoine (autrement dit

l'usure et le dépouillement des biens meubles et immeubles de l'État), sur le créneau du grand luxe et du haut de gamme (hôtels, boutiques, galeries d'art et salles de ventes...), grâce à la sollicitation des capitaux de riches investisseurs étrangers. L'État démissionne et pour finir laisse aux élites fortunées et bien entendu philanthropes les clefs de la boutique, se contentant d'un simple rôle de régulation et de facilitation.

Une ligne de conduite domine : optimiser les recettes, dégager des profits élevés en pulvérisant des records de fréquentation au mépris de la qualité des conditions de visite du grand public (salles saturées, cohue, coude-à-coude, œuvres inapprochables) et des conditions de travail des personnels, sous pression, sans parler des missions sous-traitées.

Mais recettes ne signifie pas amortissement, tant les coûts sont élevés eux aussi (assurances, communication, publicité...)

Le ministère se gargarise que les visiteurs poireautent dans une file d'attente interminable trois heures au milieu de la nuit sous la pluie et le vent : « *record absolu* », « *du jamais vu* ». Des records de cynisme sont pulvérisés : on distribue à la foule hagarde de l'anti-cerne et des boissons énergisantes (opération publicitaire).

Toujours plus ! Cible 2011 : dépasser le record 2010 ! Est-ce à cela que se résume la politique culturelle ? Le ministère travaille d'arrache-pied à son propre démantèlement, à son retrait du fonctionnement des opérateurs, à l'abandon de tout levier de contrôle et de coordination. Il a mis toute son énergie à soutenir la fusion RMN-Grand Palais, immédiatement assortie d'un projet de holding de filiales vouée notamment au développement des activités commerciales, sous couvert de rayonnement culturel.

Peau de chagrin

Ce qui se conduit à marche forcée, c'est le désengagement massif de l'État et de ses missions culturelles, le recul exponentiel de la tutelle, la mise en concurrence et la rivalité des établissements publics, les concessions et délégations de service public au secteur privé avide de rentabilité à court terme, le transfert aux collectivités territoriales dont les financements sont asséchés.

« *Tout ne peut pas être digéré par la seule structure du ministère !* » déclare Frédéric Mitterrand. Et encore moins par la technostructure (les services) dont le ministre se méfie comme de la peste, préférant confier les dossiers à une garde rapprochée de conseillers.

Le périmètre du ministère rétrécit à vue d'œil : extinction programmée des services à compétence nationale, généralisation des établissements publics et de leur autonomie administrative et commerciale, achèvement du démantèlement du réseau des musées et de celui des monuments.

Comment le ministre exercerait-il encore sa tutelle, lui qui est mis sous tutelle de l'Élysée et de Bercy, et dont l'autorité est grignotée de tous côtés, par le Conseil pour la Création artistique et les présidents-stars d'établissements publics ?

Archéologie menacée

Frappés de plein fouet par la RGPP, les services régionaux de l'archéologie ne sont plus soutenus par le ministère qui prône le développement de la concurrence et la

diminution des capacités d'intervention de l'Inrap. Les tensions avec les aménageurs sont de plus en plus fortes.

A l'Inrap, les personnels (permanents ou non) connaissent une détérioration des conditions de travail sans précédent du fait de moyens notoirement insuffisants alloués aux opérations de terrain et de l'accroissement très important de la précarité (+35 % en deux ans : 2009 - 2011).

Personnels désorientés

Les personnels sont abasourdis et déroutés par ces évolutions qui percutent le sens de leurs missions ; déboussolés sur le sens de leur travail et inquiets pour leurs métiers et leurs savoir-faire, peu pris en considération par la hiérarchie. Ils se sentent délaissés, sans soutien face aux difficultés qu'ils éprouvent à surmonter les contre-coups de projets lancés à la va-vite, de changements de cap, de validations en suspens, de non-remplacement de collègues.

Le malaise est profond et installé, la dégradation est palpable. Les personnels en ont ras le bol de passer le plus gros de leurs journées de travail à gérer la pénurie de moyens et les improvisations sur des projets à court terme et le ballet des priorités urgentes.

Frédéric Mitterrand en est conscient, qui avoue dans son discours de vœux aux personnels : « *De fortes charges de travail, de fortes contraintes pèsent sur chacun d'entre vous, dans le contexte de la Révision générale des Politiques publiques (RGPP). [...] Des changements aussi importants sont forcément déstabilisants et peuvent nourrir de nombreuses inquiétudes.* »

Monsieur le ministre, nous sommes passés de l'inquiétude au ras-le-bol quasi général. Que proposez-vous alors ?... De continuer !

Quant à nous, sachez que, pour le ministère, nous défendrons sans relâche les personnels, leurs missions et leurs conditions de travail.

Paris, le 9 février 2011.